



Présentation

Le bloc de compétences **Fiscalité** est un dispositif innovant.

Les compétences acquises grâce à ce bloc sont capitalisables dans le cadre d'une VAE en vue de l'obtention du diplôme.

Le bloc est composé de **3 modules** qui peuvent être suivis en totalité ou séparément.

- **Objectif de la formation :**

Permettre aux publics d'acquérir ou de renforcer leurs compétences en matière de fiscalité.

- **Publics visés et prérequis :**

Salariés et demandeurs d'emploi titulaire d'un bac+2 (idéalement à dominante gestion).

Une expérience dans le domaine de la gestion serait un plus.

Possibilité de bénéficier d'une Validation des Acquis Professionnels.

- **Modalités d'inscription :**

Candidature par envoi d'un CV (à marie-andree.rakotovahiny@iut-tlse3.fr) suivi d'un entretien téléphonique



Les plus de la formation

L'**individualisation** des parcours avec une **formation adaptable au rythme des stagiaires**

- Le tutorat individuel et collectif
- L'effectif restreint favorisant l'apprentissage
- Échanges interactifs apprenants-enseignants via une plateforme pédagogique



Modalités

Formation en **distanciel**.

De mai à juillet 2025.

- **Organisation pédagogique :**

Formation nécessitant deux regroupements obligatoires (en début et fin de formation).

- **Modalités d'évaluation :**

Évaluation des modules en contrôle terminal sous forme d'examens écrits et/ou mises en situation.

La validation d'un ou plusieurs modules donne lieu à l'obtention d'une attestation de fin de formation.

La DOUBLE CULTURE Universitaire & Professionnelle

Créé en 1966, l'IUT Toulouse - Auch - Castres forme chaque année plus de 5500 étudiants sur des champs très variés de l'industrie et des services. Notre ADN : une double culture grâce à une intégration au monde universitaire et aux partenariats permanents avec les entreprises





Bloc de compétences : un programme sur mesure

Module 1 - TVA : déclarer, traiter et sécuriser (40h)

Financement individuel : 1 278 €
Financement entreprise : 2066 €

Objectifs :

- Calculer et enregistrer périodiquement la TVA à reverser l'État ou le crédit de TVA
- Conseiller un chef d'entreprise sur le choix d'un régime de TVA
- Mettre en place une veille sur l'évolution législative et réglementaire en matière de TVA
- Utiliser le logiciel Excel et le logiciel comptable de type ISACOMPTA

Module 3 - Fiscalité : assurer les obligations fiscales d'une entreprise ou d'un particulier (30h)

Financement individuel : 1085 €
Financement entreprise : 1550 €

Objectifs :

- Etablir les déclarations fiscales
- Assurer le suivi et la déclaration des obligations fiscales usuelles des entreprises
- Mettre en place les procédures permettant de réduire le risque fiscal (obligation de forme, délai de paiement...)
- Elaborer des déclarations fiscales annexes ou spécifiques

Consultez nos pages iut-gea-ponsan.univ-tlse3.fr

Module 2 - Impôts : déterminer et traiter l'impôt sur les sociétés ou l'entreprise individuelle (40h)

Financement individuel : 1278 €
Financement entreprise : 2066 €

Objectifs :

- Déterminer le résultat imposable de l'entreprise à partir de son résultat comptable
- Calculer le résultat fiscal et régler l'impôt correspondant
- Élaborer la liasse fiscale en vue de la détermination du résultat fiscal de l'entreprise
- Traiter les incidences fiscales des opérations courantes de l'entreprise



Coût et financement

Financement individuel : 3 979 €
Financement entreprise : 5 683 €

Possibilités de financement :

- Individuel
- Entreprise
- Opérateur de compétences (OPCO)
- CPF



Responsable de formation :

Marie-Andrée RAKOTOVAHINY
marie-andree.rakotovahiny@iut-tlse3.fr
Tél. : 05 62 25 81 27

Secrétariat pédagogique :

Marianne MESA
marianne.mesa@iut-tlse3.fr
Tél. : 05 62 25 81 20

Renseignements inscription administrative/financements :

MFCA
mfca.formationqualifiante@univ-tlse3.fr